

YTH·AK

Expertise comptable - Audit - Consolidation

Comptes annuels

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

SARL MIRAJE
239 RUE DE LA REPUBLIQUE

73000 CHAMBERY

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL MIRAJE** relatifs à l'exercice du **01/07/2023** au **30/06/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	317 438	euros
Chiffre d'affaires :	174 558	euros
Résultat net comptable :	-8 600	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à GRENOBLE
Le 07/11/2024

Signature



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	265 000		265 000	265 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	19 920	18 267	1 653	4 230
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	20 420	18 979	1 441	2 361
	Autres immobilisations corporelles	41 100	31 286	9 814	15 407
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000
TOTAL (II)		348 440	68 532	279 908	288 998
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	10 998		10 998	18 911
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	20 788		20 788	11 735
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
COMPTES DE REGULARISATION	DISPONIBILITES	5 744		5 744	16 688
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	37 530		37 530	47 334
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		385 970	68 532	317 438	336 331
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			2 000		2 000
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		30/06/2024	30/06/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	30 000	30 000
	RESERVES		
	Réserve légale	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	141 919	148 690
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(8 600)	(6 770)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	166 319	174 919
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 942	58 621
	Emprunts et dettes financières divers (3)	67 148	49 571
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 756	8 077
	Dettes fiscales et sociales	17 272	45 143
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	151 119	161 412
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	317 438	336 331
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(8 599,93)	(6 770,43)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		151 119	161 412
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		16 014	
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		30/06/2024	30/06/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	174 163		174 163	413 303
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	395		395	583
	Montant net du chiffre d'affaires	174 558		174 558	413 885
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 961	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			(14)	74
	Total des produits d'exploitation (1)			177 505	413 959
	Achats de marchandises			64 784	152 705
	Variation de stock			7 913	(185)
	Achats de matières et autres approvisionnements			(1 190)	(505)
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			63 344	78 064
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 868	1 961
CHARGES D'EXPLOITATION	Salaires et traitements			32 684	163 586
	Charges sociales du personnel			5 341	14 474
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			9 090	9 832
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
CHARGES D'EXPLOITATION	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			604	4 429
	Total des charges d'exploitation (2)			185 436	424 360
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(7 931)	(10 401)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		30/06/2024	30/06/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 931)	(10 401)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	333	846
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		333	846
RESULTAT FINANCIER		(333)	(846)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(8 264)	(11 247)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	336	323
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		336	323
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(336)	(323)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			(4 800)
TOTAL DES PRODUITS		177 505	413 959
TOTAL DES CHARGES		186 105	420 730
RESULTAT DE L'EXERCICE		(8 600)	(6 770)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	174 558	100,00	413 885	100,00	(239 327)	-57,82
Ventes de marchandises	174 163	100,00	413 303	100,00	(239 139)	-57,86
- Achats de marchandises	64 784	37,20	152 705	36,95	(87 921)	-57,58
- Variation stocks de marchandises	7 913	4,54	(185)	-0,04	8 098	N/S
MARGE COMMERCIALE (a)	101 467	58,26	260 784	63,10	(159 317)	-61,09
Production vendue	395	100,00	583	100,00	(188)	-32,19
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	395	100,00	583	100,00	(188)	-32,19
- Achats stockés approvisionnement	(1 190)	-301,2	(505)	-86,66	(685)	135,74
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	1 585	401,27	1 087	186,66	498	45,77
MARGES (Commerciale + Production)	103 052	59,04	261 871	63,27	(158 819)	-60,65
- Achats non stockés (c)	5 437	3,11	10 828	2,62	(5 391)	-49,79
- Autres charges externes (c)	57 906	33,17	67 236	16,24	(9 329)	-13,88
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	62 154	35,61	77 559	18,74	(15 405)	-19,86
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	39 708	22,75	183 807	44,41	(144 099)	-78,40
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	27	0,02	379	0,09	(352)	-92,94
- Autres impôts et taxes	2 841	1,63	1 582	0,38	1 259	79,58
- Salaires et traitements	29 723	17,03	163 586	39,52	(133 863)	-81,83
- Charges sociales	5 341	3,06	14 474	3,50	(9 133)	-63,10
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 777	1,02	3 786	0,91	(2 010)	-53,07
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	(14)	-0,01	74	0,02	(88)	-119,1
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	9 090	5,21	9 832	2,38	(742)	-7,55
- Autres charges de gestion courante	604	0,35	4 429	1,07	(3 825)	-86,37
RÉSULTAT EXPLOITATION	(7 931)	-4,54	(10 401)	-2,51	2 470	23,75
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	333	0,19	846	0,20	(513)	-60,64
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(8 264)	-4,73	(11 247)	-2,72	2 983	26,52
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	336	0,19	323	0,08	13	3,91
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(336)	-0,19	(323)	-0,08	(13)	-3,91
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices			(4 800)	-1,16	4 800	100,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(8 600)	-4,93	(6 770)	-1,64	(1 830)	-27,02

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		279 908	88,18	288 998	85,93	(9 090)	-3,15
Fonds Commercial		265 000	83,48	265 000	78,79		
20700000	Fonds commercial	265 000	83,48	265 000	78,79		
Constructions		1 653	0,52	4 230	1,26	(2 577)	-60,92
21350000	Installation générale agencemt	19 920	6,28	19 920	5,92		
28135000	Ats. install. générale	(18 267)	-5,75	(15 691)	-4,67	(2 577)	-16,42
Installations techniques, matériel et outillage		1 441	0,45	2 361	0,70	(920)	-38,96
21540000	Matériel industriel	20 420	6,43	20 420	6,07		
28154000	Ats. matériel industriel	(18 979)	-5,98	(18 059)	-5,37	(920)	-5,09
Autres immobilisations corporelles		9 814	3,09	15 407	4,58	(5 593)	-36,30
21810000	Install générales, agencements	40 540	12,77	40 540	12,05		
21830000	Matériel bureau , informatique	560	0,18	560	0,17		
28181000	Ats. install. générales	(30 726)	-9,68	(25 132)	-7,47	(5 593)	-22,26
28183000	Ats. matériel de bureau	(560)	-0,18	(560)	-0,17		
Autres immobilisations financières		2 000	0,63	2 000	0,59		
27500000	Dépôt et cautionnement versés	2 000	0,63	2 000	0,59		
TOTAL III - Actif Circulant NET		37 530	11,82	47 334	14,07	(9 804)	-20,71
Matières premières, approvisionnements		10 998	3,46	18 911	5,62	(7 913)	-41,84
31000000	Stocks 20%	8 686	2,74	14 698	4,37	(6 012)	-40,90
31100000	Stocks 10%	2 311	0,73	4 212	1,25	(1 901)	-45,13
Autres créances		20 788	6,55	11 735	3,49	9 054	77,15
040D 100000	Fournisseurs	1 990	0,63	1 990	0,59		
43860001	Charges à payer - URSSAF Laura	9 021	2,84			9 021	
44400000	ETAT - impôts sur les bénéfice	4 800	1,51	8 450	2,51	(3 650)	-43,20
44566000	T.v.a. s autre bien et service	1 541	0,49	1 295	0,39	245	18,95
44567000	Crédit de t.v.a. à reporter	3 250	1,02			3 250	
44586000	T.v.a / fnp	187	0,06			187	
Disponibilités		5 744	1,81	16 688	4,96	(10 944)	-65,58
51210000	Banque cic			14 620	4,35	(14 620)	-100,00
53100000	Caisse siège social	464	0,15	572	0,17	(108)	-18,81
58010000	Remises esp	4 613	1,45	1 023	0,30	3 590	350,89
58020000	Remises cb	667	0,21	474	0,14	193	40,61
TOTAL DUBILAN ACTIF		317 438	100,00	336 331	100,00	(18 893)	-5,62

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		166 319	52,39	174 919	52,01	(8 600)	-4,92
Capital Social ou individuel		30 000	9,45	30 000	8,92		
10130000	Cap. souscrit appelé, versé	30 000	9,45	30 000	8,92		
Réserve légale		3 000	0,95	3 000	0,89		
10610000	Réserve légale	3 000	0,95	3 000	0,89		
Autres réserves		141 919	44,71	148 690	44,21	(6 770)	-4,55
10680000	Autres réserves	141 919	44,71	148 690	44,21	(6 770)	-4,55
Résultat de l'exercice		(8 600)	-2,71	(6 770)	-2,01	(1 830)	-27,02
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		151 119	47,61	161 412	47,99	(10 293)	-6,38
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		29 942	9,43	58 621	17,43	(28 679)	-48,92
16400000	Emprunt 200 000€	2 587	0,82	33 598	9,99	(31 011)	-92,30
16430001	Emprunt 40 000€ - PGE	11 324	3,57	24 994	7,43	(13 670)	-54,69
16884000	Int.auprès des etabl de crédit	17	0,01	29	0,01	(12)	-42,25
51210000	Banque cic	16 014	5,04			16 014	
Emprunts et dettes financières divers		67 148	21,15	49 571	14,74	17 577	35,46
45500000	C/c laura garnier	67 148	21,15	49 571	14,74	17 577	35,46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		36 756	11,58	8 077	2,40	28 679	355,06
040C 100000	Fournisseurs	11 431	3,60	6 197	1,84	5 233	84,44
040C 110000	Fournisseurs services	4 438	1,40			4 438	
040C EXO	Fournisseurs services exo	19 765	6,23	1 880	0,56	17 885	951,48
40810000	Fournisseurs	1 123	0,35			1 123	
Dettes fiscales et sociales		17 272	5,44	45 143	13,42	(27 871)	-61,74
42100013	NOE HERBERT			188	0,06	(188)	-100,00
42820000	Dettes prov. congés à payer	851	0,27	2 996	0,89	(2 145)	-71,60
43100000	Sécurité sociale	561	0,18	938	0,28	(378)	-40,25
43702000	Prévoyance Groupama	1 723	0,54	1 467	0,44	257	17,50
43731000	Klesia Retraite	316	0,10	1 097	0,33	(781)	-71,23
43732000	Klésia Mutuelle et prévoyance.	634	0,20	634	0,19		
43800000	Taxe d'apprentissage libératoire	7		27	0,01	(20)	-74,54
43820000	Chges sociales congés à payer	36	0,01	801	0,24	(764)	-95,45
43860000	Charges à payer - URSSAF Stéphane			19 560	5,82	(19 560)	-100,00
43860001	Charges à payer - URSSAF Laura			11 037	3,28	(11 037)	-100,00
43861200	Taxe apprentissage	247	0,08	247	0,07		
43863300	Formation pro continue	986	0,31	986	0,29		
44210000	ETAT - Prelevement à la source			36	0,01	(36)	-100,00
44551000	T.v.a. à décaisser	9 569	3,01	4 534	1,35	5 035	111,05
44571000	T.v.a. collectée 10%	60	0,02			60	
44572000	Tva collectée 20%	1 124	0,35	117	0,03	1 008	865,09
44578000	Taxes assimilées à la t.v.a.	479	0,15	479	0,14		
44860000	Charges à payer	679	0,21			679	
TOTAL DUBILAN PASSIF		317 438	100,00	336 331	100,00	(18 893)	-5,62

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		177 505	101,69	413 959	100,02	(236 454)	-57,12
Ventes de marchandises		174 163	99,77	413 303	99,86	(239 139)	-57,86
Ventes de marchandises FRANCE		174 163	99,77	413 303	99,86	(239 139)	-57,86
70701000	Ventes boissons 10%	14 092	8,07	32 488	7,85	(18 396)	-56,62
70702000	Ventes boissons 20%	158 028	90,53	370 658	89,56	(212 631)	-57,37
70720000	Ventes tabac	2 044	1,17	10 157	2,45	(8 113)	-79,87
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		395	0,23	583	0,14	(188)	-32,19
Production vendue Services FRANCE		395	0,23	583	0,14	(188)	-32,19
70600000	Prestations de services	395	0,23	583	0,14	(188)	-32,19
Montant net du chiffre d'affaires		174 558	100,00	413 885	100,00	(239 327)	-57,82
Reprises sur amts, dépréciations et provisions		2 961	1,70			2 961	
79164100	Transf. Salaires traitements	2 961	1,70			2 961	
Autres produits d'exploitation		(14)	-0,01	74	0,02	(88)	-119,10
75800000	Prodt divers gestion courante	(14)	-0,01	74	0,02	(88)	-119,10
Total des charges d'exploitation		185 436	106,23	424 360	102,53	(238 924)	-56,30
Achats de marchandises		64 784	37,11	152 705	36,90	(87 921)	-57,58
60700000	Achats de march.	38 079	21,81	22 292	5,39	15 787	70,82
60720000	Tabac	2 750	1,58	11 040	2,67	(8 290)	-75,09
60760000	Achats boissons non alcool.	166	0,10	771	0,19	(605)	-78,45
60770000	Achats boissons alcoolisées	31 905	18,28	129 635	31,32	(97 730)	-75,39
60970000	Rrr de marchandises	(8 117)	-4,65	(11 035)	-2,67	2 918	26,44
Variation de stocks de marchandises		7 913	4,53	(185)	-0,04	8 098	N/S
60371000	Var Stock 20%	6 012	3,44	1 826	0,44	4 185	229,17
60372000	Var Stock 10%	1 901	1,09	(2 012)	-0,49	3 913	194,51
Achats de matières premières et autres appro.		(1 190)	-0,68	(505)	-0,12	(685)	-135,74
60260000	Emballages-consigne-déconsigne	(1 190)	-0,68	(505)	-0,12	(685)	-135,74
Autres achats et charges externes		63 344	36,29	78 064	18,86	(14 720)	-18,86
60610000	Fournitures non stockables-eau			580	0,14	(580)	-100,00
60611000	Gaz et électricité	2 262	1,30	2 518	0,61	(256)	-10,16
60613000	Eau	1 086	0,62			1 086	
60614000	Carburant	253	0,14	4 186	1,01	(3 933)	-93,96
60630000	Fournit entretien petit éqipt	1 763	1,01	3 294	0,80	(1 531)	-46,49
60640000	Fournitures administratives	73	0,04	251	0,06	(177)	-70,75
61320000	Locations immobilières	27 772	15,91	26 303	6,36	1 469	5,58
61350000	Locations mobilières	9 450	5,41	10 815	2,61	(1 365)	-12,62
61520000	Sur biens immobiliers	395	0,23	759	0,18	(363)	-47,88
61560000	Maintenance			188	0,05	(188)	-100,00
61561000	Télésurveillance Locaux	842	0,48	792	0,19	50	6,29
61600000	Primes d'assurances	4 717	2,70	2 669	0,64	2 048	76,75
62260000	Honoraires	3 600	2,06	6 098	1,47	(2 498)	-40,96
62260001	Honoraires juridiques	948	0,54			948	
62260100	Honoraires sociales	907	0,52	1 437	0,35	(530)	-36,88

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
62270000	Frais d'actes et contentieux		5	45	0,01	(40)	-89,84
62280000	Divers		50			50	
62310000	Annonces et insertions			1 000	0,24	(1 000)	-100,00
62380000	Divers-pourboires,dons courant			8 000	1,93	(8 000)	-100,00
62510000	Voyages et déplacements		541	2 465	0,60	(1 925)	-78,07
62570000	Réceptions			1 057	0,26	(1 057)	-100,00
62610000	Box internet & télécom		1 555	1 704	0,41	(149)	-8,74
62620000	Abnt canal +		1 115	1 104	0,27	11	0,99
62621000	Frais de téléphone CONS		109			109	
62622000	Abonnemnt Mens KARAFUN		81	33	0,01	48	143,99
62700000	Services bancaires et assimilé		5 233	1 587	0,38	3 646	229,71
62711000	Commissions cb		531	1 181	0,29	(651)	-55,10
62810000	Concours divers (cotisations.)		57			57	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 868	1 961	0,47	907	46,26
63120000	Taxe d'apprentissage			53	0,01	(53)	-100,00
63330000	Format professionnelle continu			325	0,08	(325)	-100,00
63350000	Verst libérateur de exo t.app		27			27	
63511000	Cfe		1 405	825	0,20	580	70,30
63514000	Taxe sur véhicule de société		1 436	757	0,18	679	89,70
Salaires et traitements			32 684	163 586	39,52	(130 902)	-80,02
64111000	Remunerations du personnel		29 664	59 150	14,29	(29 485)	-49,85
64112100	Rémunération Laura gérante		1 915	34 218	8,27	(32 303)	-94,40
64112200	Cotisations rsi Laura		750	22 066	5,33	(21 316)	-96,60
64112300	Cotisations mutuelle laura			504	0,12	(504)	-100,00
64114100	Rémunération Stéphane		2 500	30 367	7,34	(27 867)	-91,77
64114200	Cotisations RSI Stéphane			15 439	3,73	(15 439)	-100,00
64114300	Cotisations Madelin Stéphane			1 213	0,29	(1 213)	-100,00
64120000	Congés payés		(2 145)	630	0,15	(2 776)	-440,31
Charges sociales du personnel			5 341	14 474	3,50	(9 133)	-63,10
64500000	Chge Sociales sur CP		(764)	183	0,04	(948)	-517,23
64510000	Cotisations à l'urssaf		5 012	11 665	2,82	(6 653)	-57,03
64520000	Cotisations aux mutuelles		128	237	0,06	(108)	-45,74
64531000	Cotis. retraite sal.		965	2 390	0,58	(1 425)	-59,63
Dotation aux amortissements sur immobilisations			9 090	9 832	2,38	(742)	-7,55
68112000	Dot. amort. immob corporelles		9 090	9 832	2,38	(742)	-7,55
Autres charges de gestion courante			604	4 429	1,07	(3 825)	-86,37
65160000	Droits auteur et reproduction		580	4 409	1,07	(3 829)	-86,84
65800000	Chge diverse gestion courante		24	20		4	18,18
Résultat d'exploitation			(7 931)	(10 401)	-2,51	2 470	23,75
Total des produits financiers							
Total des charges financières			333	846	0,20	(513)	-60,64
Intérêts et charges assimilées			333	846	0,20	(513)	-60,64
66116000	Intérêt emprunt,dette assimilé		330	846	0,20	(517)	-61,05
66180000	Penalités déductibles		3			3	
Résultat financier			(333)	(846)	-0,20	513	60,64
Résultat courant avant impôts			(8 264)	(11 247)	-2,72	2 983	26,52

YTHAK	SARL MIRAJE	Page : 11
-------	-------------	-----------

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/07/2023	12	01/07/2022	12	Variations	%
	30/06/2024	mois	30/06/2023	mois		
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles	336	0,19	323	0,08	13	3,91
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	336	0,19	323	0,08	13	3,91
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité	12	0,01	373	0,09	(361)	-96,79
67200000 Charges sur exercices antérieurs	324	0,19	(50)	-0,01	374	747,48
Résultat exceptionnel	(336)	-0,19	(323)	-0,08	(13)	-3,91
Impôts sur les bénéfices			(4 800)	-1,16	4 800	100,00
69950000 Réduction d'impôt mécénat			(4 800)	-1,16	4 800	100,00
Résultat de l'exercice	(8 600)	-4,93	(6 770)	-1,64	(1 830)	-27,02

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires		174 558	100,00	413 885	100,00	(239 327)	-57,82
Ventes de marchandises		174 163	99,77	413 303	99,86	(239 139)	-57,86
70701000	Ventes boissons 10%	14 092	8,07	32 488	7,85	(18 396)	-56,62
70702000	Ventes boissons 20%	158 028	90,53	370 658	89,56	(212 631)	-57,37
70720000	Ventes tabac	2 044	1,17	10 157	2,45	(8 113)	-79,87
Achats de marchandises		64 784	37,20	152 705	36,95	(87 921)	-57,58
60700000	Achats de march.	38 079	21,86	22 292	5,39	15 787	70,82
60720000	Tabac	2 750	1,58	11 040	2,67	(8 290)	-75,09
60760000	Achats boissons non alcool.	166	0,10	771	0,19	(605)	-78,45
60770000	Achats boissons alcoolisées	31 905	18,32	129 635	31,37	(97 730)	-75,39
60970000	Rrr de marchandises	(8 117)	-4,66	(11 035)	-2,67	2 918	26,44
Variation de stocks de marchandises		7 913	4,54	(185)	-0,04	8 098	N/S
60371000	Var Stock 20%	6 012	3,45	1 826	0,44	4 185	229,17
60372000	Var Stock 10%	1 901	1,09	(2 012)	-0,49	3 913	194,51
Marge commerciale		101 467	58,26	260 784	63,10	(159 317)	-61,09
Production vendue Services		395	0,23	583	0,14	(188)	-32,19
70600000	Prestations de services	395	0,23	583	0,14	(188)	-32,19
Production de l'exercice		395	0,23	583	0,14	(188)	-32,19
Achats stockés approvisionnement		(1 190)	-0,68	(505)	-0,12	(685)	-135,74
60260000	Emballages-consigne-déconsigne	(1 190)	-0,68	(505)	-0,12	(685)	-135,74
Marge brute de production		1 585	0,91	1 087	0,26	498	45,77
Production de l'exercice + Marge commerciale		101 862	58,35	261 366	63,15	(159 504)	-61,03
Achats non stockés matières et fournitures		5 437	3,11	10 828	2,62	(5 391)	-49,79
60610000	Fournitures non stockables-eau			580	0,14	(580)	-100,00
60611000	Gaz et électricité	2 262	1,30	2 518	0,61	(256)	-10,16
60613000	Eau	1 086	0,62			1 086	
60614000	Carburant	253	0,14	4 186	1,01	(3 933)	-93,96
60630000	Fournit entretien petit équipt	1 763	1,01	3 294	0,80	(1 531)	-46,49
60640000	Fournitures administratives	73	0,04	251	0,06	(177)	-70,75
Autres charges externes		57 906	33,17	67 236	16,24	(9 329)	-13,88
61320000	Locations immobilières	27 772	15,91	26 303	6,36	1 469	5,58
61350000	Locations mobilières	9 450	5,41	10 815	2,61	(1 365)	-12,62
61520000	Sur biens immobiliers	395	0,23	759	0,18	(363)	-47,88
61560000	Maintenance			188	0,05	(188)	-100,00
61561000	Télesurveillance Locaux	842	0,48	792	0,19	50	6,29
61600000	Primes d'assurances	4 717	2,70	2 669	0,64	2 048	76,75
62260000	Honoraires	3 600	2,06	6 098	1,47	(2 498)	-40,96
62260001	Honoraires juridiques	948	0,54			948	
62260100	Honoraires sociales	907	0,52	1 437	0,35	(530)	-36,88
62270000	Frais d'actes et contentieux	5		45	0,01	(40)	-89,84
62280000	Divers	50	0,03			50	
62310000	Annonces et insertions			1 000	0,24	(1 000)	-100,00
62380000	Divers-pourboires,dons courant			8 000	1,93	(8 000)	-100,00
62510000	Voyages et déplacements	541	0,31	2 465	0,60	(1 925)	-78,07
62570000	Réceptions			1 057	0,26	(1 057)	-100,00
62610000	Box internet & télécom	1 555	0,89	1 704	0,41	(149)	-8,74

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
62620000	Abnt canal +	1 115	0,64	1 104	0,27	11	0,99
62621000	Frais de téléphone CONS	109	0,06			109	
62622000	Abonnemnt Mens KARAFUN	81	0,05	33	0,01	48	143,99
62700000	Services bancaires et assimilé	5 233	3,00	1 587	0,38	3 646	229,71
62711000	Commissions cb	531	0,30	1 181	0,29	(651)	-55,10
62810000	Concours divers (cotisations.)	57	0,03			57	
Valeur ajoutée produite		39 708	22,75	183 807	44,41	(144 099)	-78,40
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunératio		27	0,02	379	0,09	(352)	-92,94
63120000	Taxe d'apprentissage			53	0,01	(53)	-100,00
63330000	Format professionnelle continu			325	0,08	(325)	-100,00
63350000	Verst libérateur dt exo t.app	27	0,02			27	
Impôts, taxes & versements assimilés autres		2 841	1,63	1 582	0,38	1 259	79,58
63511000	Cfe	1 405	0,80	825	0,20	580	70,30
63514000	Taxe sur véhicule de société	1 436	0,82	757	0,18	679	89,70
Salaires et traitements		29 723	17,03	163 586	39,52	(133 863)	-81,83
64111000	Remunerations du personnel	29 664	16,99	59 150	14,29	(29 485)	-49,85
64112100	Rémunération Laura gérante	1 915	1,10	34 218	8,27	(32 303)	-94,40
64112200	Cotisations rsi Laura	750	0,43	22 066	5,33	(21 316)	-96,60
64112300	Cotisations mutuelle laura			504	0,12	(504)	-100,00
64114100	Rémunération Stéphane	2 500	1,43	30 367	7,34	(27 867)	-91,77
64114200	Cotisations RSI Stéphane			15 439	3,73	(15 439)	-100,00
64114300	Cotisations Madelin Stéphane			1 213	0,29	(1 213)	-100,00
64120000	Congés payés	(2 145)	-1,23	630	0,15	(2 776)	-440,31
79164100	Transf. Salaires traitements	(2 961)	-1,70			(2 961)	
Charges sociales		5 341	3,06	14 474	3,50	(9 133)	-63,10
64500000	Chge Sociales sur CP	(764)	-0,44	183	0,04	(948)	-517,23
64510000	Cotisations à l'urssaf	5 012	2,87	11 665	2,82	(6 653)	-57,03
64520000	Cotisations aux mutuelles	128	0,07	237	0,06	(108)	-45,74
64531000	Cotis. retraite sal.	965	0,55	2 390	0,58	(1 425)	-59,63
Excédent brut d'exploitation		1 777	1,02	3 786	0,91	(2 010)	-53,07
Autres produits d'exploitation		(14)	-0,01	74	0,02	(88)	-119,10
75800000	Prod divers gestion courante	(14)	-0,01	74	0,02	(88)	-119,10
Dotations aux amortissements et provisions		9 090	5,21	9 832	2,38	(742)	-7,55
68112000	Dot. amort. immob corporelles	9 090	5,21	9 832	2,38	(742)	-7,55
Autres charges de gestion courante		604	0,35	4 429	1,07	(3 825)	-86,37
65160000	Droits auteur et reproduction	580	0,33	4 409	1,07	(3 829)	-86,84
65800000	Chge diverse gestion courante	24	0,01	20		4	18,18
Résultat d'exploitation		(7 931)	-4,54	(10 401)	-2,51	2 470	23,75
Charges financières		333	0,19	846	0,20	(513)	-60,64
66116000	Intérêt emprunt,dette assimilé	330	0,19	846	0,20	(517)	-61,05
66180000	Penalités déductibles	3				3	
Résultat courant avant impôts		(8 264)	-4,73	(11 247)	-2,72	2 983	26,52
Charges exceptionnelles		336	0,19	323	0,08	13	3,91

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
67120000	Pénalité, amende fisc.pénalité	12	0,01	373	0,09	(361)	-96,79
67200000	Charges sur exercices antérieurs	324	0,19	(50)	-0,01	374	747,48
Résultat exceptionnel		(336)	-0,19	(323)	-0,08	(13)	-3,91
Impôts sur les bénéfices				(4 800)	-1,16	4 800	100,00
69950000	Réduction d'impôt mécénat			(4 800)	-1,16	4 800	100,00
Résultat de l'exercice		(8 600)	-4,93	(6 770)	-1,64	(1 830)	-27,02



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD
(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Tintre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01072023		et clos le		30062024		Régime simplifié d'imposition		☒		Régime réel normal		☐									
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe												☐		Si PME innovante		☐		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																							
Designation de la société										Adresse du siège social													
SARL MIRAJE																							
SIRET										83181743200022													
Adresse du principal établissement										Ancienne adresse en cas de changement													
239 RUE DE LA REPUBLIQUE																							
73000 CHAMBERY																							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES																							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante										SIRET													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :																							
B ACTIVITÉ																							
Activités exercées				Débits de boisson				Si vous avez changé d'activité, cochez la case								☐							
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																							
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				0		Bénéfice imposable à 15%				Déficit		7 152									
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																							
2. Plus-values																							
PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%						PV exonérées (art. 238 quindecies)											
Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%																	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations																							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A				☐							
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies				☐		Zones franches d'activité art.44 quaterdecies				☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies				☐							
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies				☐								Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies				☐							
												Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies				☐							
												Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies				☐							
												Autres dispositifs				☐							
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15%											
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI																☐							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %																							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4																							
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre																☐							
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :																							
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre																☐							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :																							
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :																							
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?										☐		Si oui, indication du logiciel utilisé											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :										Nom et adresse du conseil :													
YTHAK 26 rue colonel dumont 38000 GRENOBLE																							
T él : 04 82 53 89 48										T él :													
OGA/OMGA										☐		Viseur conventionné		☐		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :										Date :						Lieu : CHAMBERY							
										Qualité et nom du signataire : Gérante													
N° d'agrément :										Signature :						LAURA GARNIER MOIROUX							
Examen de conformité fiscale (ECF)																☐		prestataire :					

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise

SARL MIRAJE

et Date de clôture de l'exercice

30062024

K

DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires
sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise			SARL MIRAJE										239 RUE DE LA REPUBLIQUE										Néant					
Adresse de l'entreprise			73000 CHAMBERY																									
SIRET			83181743200022										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12					
													Durée de l'exercice précédent *										12					
													Exercice N clos le										30062024		Exercice N-1 clos le		30062023	
ACTIF			Brut										Amortissements-Provisions										Net		Net			
			1										2										3		4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliations { incorporelles { Autres*	Fonds commercial*	010	265 000							012	265 000							265 000									
			014								016																	
		Immobiliations corporelles*	028	81 440							030	68 532							12 908									
		Immobiliations financières* (1)	040	2 000							042								2 000									
		Total I (5)	044	348 440							048	68 532							279 908									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	10 998							052								10 998									
		Marchandises *	060								062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064								066																	
		Créances { (2) { Autres * (3)	Clients et comptes rattachés *	068								070																
				072	20 788							074	20 788							11 735								
		Valeurs mobilières de placement	080								082																	
		Disponibilités	084	5 744							086	5 744							16 688									
		Charges constatées d'avance *	092								094																	
		Total II	096	37 530							098	37 530							47 334									
		Total général (I + II)	110	385 970							112	68 532							317 438									
PASSIF													Exercice N										Exercice N-1					
													NET										NET					
CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel *	120	30 000							30 000																	
		Ecarts de réévaluation	124																									
		Réserve légale	126	3 000							3 000																	
		Réserves réglementées*	130																									
		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	141 919							148 690																	
		Report à nouveau	134																									
		Résultat de l'exercice	136	(8 600)							(6 770)																	
		Subventions d'investissement	137																									
		Provisions réglementées	140																									
		Total I	142	166 319							174 919																	
Provisions pour risques et charges													Total II															
DETTES (4)		Emprunts et dettes assimilées	156	29 942							58 621																	
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																									
		Fournisseurs et comptes rattachés *	166	36 756							8 077																	
		Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 11 232)	172	17 272							45 143																	
		Comptes courants d'associés	173	67 148							49 571																	
		Autres dettes	175																									
		Produits constatés d'avance	174																									
Total III	176	151 119							161 412																			
Total général (I + II + III)													180										317 438					
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 000							(4)	Dont dettes à plus d'un an							195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197								(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *							182									
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199									Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *							184									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise: SARL MIRAJE										Néant ☐		*				
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le 30062024					Exercice N-1 clos le 30062023											
										1					2											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										209		210	174 163					413 303							
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }										215		214													
											217		218	395					583							
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												222													
	Production immobilisée *												224													
	Subventions d'exploitation reçues												226													
	Autres produits												230	2 947					74							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)												232	177 505					413 959								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234	64 784					152 705							
	Variation de stock (marchandises) *												236	7 913					(185)							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												238	(1 190)					(505)							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*												240													
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)												242	63 344					78 064							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)										243	1 405	244	2 868					1 961							
	Rémunérations du personnel *												250	32 684					163 586							
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)												252	5 341					14 474							
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de com- -merce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)										255		254	9 090					9 832							
	Dotations aux provisions												256													
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }										259		262	604					4 429							
	Total des charges d'exploitation (II)												264	185 436					424 360							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	(7 931)					(10 401)								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)												280													
	Produits exceptionnels (IV)												290													
	Charges financières (V)												294	333					846							
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }										347		300	336					323							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)												306						(4 800)							
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)												310	(8 600)					(6 770)							
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2												312						314	8 600						
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*												316													
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318													
	Provisions non déductibles*												322													
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)												324	1 436												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés										247		330	12												
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))										249		251													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998													
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999													
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997													
	Entreprises nouvelles (44. sexies)										986		989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)					138							
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)										981		991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)					992							
	ZFA NG (44 quaterdecies)										345		344	Investissements et souscriptions outre-mer					993							
	Zone franche urbaine (44 octies A)										987		127	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)												
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }										346		655	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					641		647					
											643		645													
											648		649													
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2												352						354	7 152						
	DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)												356												
Déficits antérieurs reportables : * 1.025 dont imputés sur le résultat :																		360								
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2												370						372	7 152							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

YTHAK	SARL MIRAJE	Page : 20
-------	-------------	-----------

2033B - Divers à réintégrer
au 30/06/2024

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	12
Totalisation	12

YTHAK	SARL MIRAJE	Page : 21
-------	-------------	-----------

2033B - Divers à déduire
au 30/06/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2024

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL MIRAJE										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400	265 000	402		404		406	265 000										
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430	19 920	432		434		436	19 920										
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440	20 420	442		444		446	20 420										
		Installations générales agencements divers		450	40 540	452		454		456	40 540										
		Matériel de transport		460		462		464		466											
		Autres immobilisations corporelles		470	560	472		474		476	560										
		Immobilisations financières		480	2 000	482		484		486	2 000										
		TOTAL		490	348 440	492		494		496	348 440										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520	15 691	522	2 577	524		526	18 267										
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530	18 059	532	920	534		536	18 979										
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540	25 132	542	5 593	544		546	30 726										
		Matériel de transport		550		552		554		556											
		Autres immobilisations corporelles		560	560	562		564		566	560										
		TOTAL		570	59 442	572	9 090	574		576	68 532										
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>SARL MIRAJE</u>						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montan à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982	1 025		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis			
Déficits imputés						983			
Déficits reportables						984	1 025		
Déficits de l'exercice						860	7 152		
Total des déficits restant à reporter						870	8 177		
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)					325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *							380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326				
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374	1 184	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	1 541	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Désignation de l'entreprise : SARL MIRAJE				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01072023		et clos le : 30062024		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel *				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	174 558
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				105	2 961
TOTAL 1				106	177 519
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115	(14)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	(14)
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				121	69 031
Variation négative des stocks				145	7 913
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	20 684
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	604
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	98 232
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 79 273
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)				117	79 273
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.					
Mono établissement au sens de la CVAE		020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	177 519
Effectifs au sens de la CVAE				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)				186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3/0/06/2/0/2/4

N° SIRET 83181743200022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL MIRAJE

ADRESSE (voie) 239 RUE DE LA REPUBLIQUE

CODE POSTAL 73000 VILLE CHAMBERY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	30 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique GARNIER-MOIROUX Prénom(s) LAURA
Nom marital % de détention 60,00 Nb de parts ou actions 18 000
Naissance : Date 02011983 N° département 38 Commune ST MARTIN D HERES Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie RUE DE LA TRESORERIE
Code postal 73000 Commune CHAMBERY Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique MICHEL Prénom(s) Stéphane
Nom marital % de détention 40,00 Nb de parts ou actions 12 000
Naissance : Date 25071974 N° département 01 Commune BOURG EN BRESSE Pays FRANCE
Adresse : N° 7 Voie rue de la Scierie
Code postal 38000 Commune GRENOBLE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL MIRAJE	83181743200022	5630Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
239 RUE DE LA REPUBLIQUE		
73000 CHAMBERY		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL MIRAJE	83181743200022	5630Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
239 RUE DE LA REPUBLIQUE		
73000 CHAMBERY		

[illegible]

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL MIRAJE	83181743200022	5630Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
239 RUE DE LA REPUBLIQUE		
73000 CHAMBERY		

[illegible]

Taux réduit d'IS

Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL MIRAJE	83181743200022	5630Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
239 RUE DE LA REPUBLIQUE 73000 CHAMBERY		

[illegible]

Taux réduit d'IS
(Article 219 - I - f du CGI)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SARL MIRAJE	83181743200022	5630Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
239 RUE DE LA REPUBLIQUE 73000 CHAMBERY		

Le soussigné

- Nom et prénom : LAURA GARNIER MOIROUX
- Qualité : Gérante

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : CHAMBERY
Le :

Signature du déclarant



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Egalité
Fraternité*

RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

N° 2069-RCI-SD

(2024)

Formulaire obligatoire

Au titre de l'année civile

Néant

Dénomination de l'entreprise	SARL MIRAJE	N° Siren :831817432
Adresse	239 RUE DE LA REPUBLIQUE	73000 CHAMBERY

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ PME au sens communautaire ☐

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Cf.état 2069RCI- Mécénat - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

YTHAK

SARL MIRAJE

2069RCI - Mécénat - Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire							Intermédiaire						Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Forme juridique	Désignation	Adresse	Code postal	Ville	Pays	N° SIREN ou RNA	Forme juridique	Désignation	Adresse	Code postal	Ville	Pays



REDUCTION D'IMPOT MECENAT
(Article 238 bis du code général des impôts)

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024 ou année

1

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Dénomination de l'entreprise	SARL MIRAJE		
Adresse	239 RUE DE LA REPUBLIQUE		73000 CHAMBERY
N° SIREN	831817432		

SOCIETE BENEFICIANT DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère			
Adresse			
N° SIREN			

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	174 558	Plafond de prise en compte des versements (20 000 € ou ligne 1 x 5 ‰) ²	2	20 000
----------------------------------	---	---------	---	---	--------

I- DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT A REDUCTION D'IMPOT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes ³	3		
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁴	3b		
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c		
• Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME ⁵	3d		
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4		
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 - ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5		

Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6		
Plafonnement des dépenses déductibles au titre de l'article 238 bis AB du CGI [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7		

II - APPRECIATION DU MONTANT DES DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS

Plafond utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8		
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9		20 000

¹ Pour les entreprises individuelles.

² Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 5 ‰ du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

³ Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

⁴ Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un Etat précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD

⁵ Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

III - PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUES AU TITRE D'EXERCICES ANTERIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédents de versement constatés au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de prise en compte des vrst.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables ⁶	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁷		Excédents imputés ⁸		Excédents restant à imputer ⁹ (colonne 1 - colonne 3)
	1	2		3		4
N-5		A	20 000	10		
N-4		B (A-10)	20 000	11		
N-3		C (B-11)	20 000	12		
N-2		D (C-12)	20 000	13		
N-1		E (D-13)	20 000	14		
				15	Total	

IV - DETERMINATION DU MONTANT DE LA REDUCTION D'IMPOT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de prise en compte des versements (reporter ligne 4)	16	
• Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d’euros	17	
• Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d’euros	18	
• Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d’euros ¹⁰	19	
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % ¹¹	21	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %	22	
Réduction d'impôt de l'exercice ¹² [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40 %	23	

Entreprises individuelles: les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés: les montants déterminés ligne 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 3b et 23 sur le relevé de solde n° 2572-SD

V - REPARTITION DE LA REDUCTION D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES DE LA SOCIETES DE PERSONNES (OU ASSIMILES) ¹³

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part de la réduction d'impôt
Total		

VI - UTILISATION DE LA REDUCTION D'IMPOT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 23)	25	
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 24 - montant case 25 si case 24 > case 25).	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 25 - montant case 24 si case 25 > case 24)	27	

⁶ Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

⁷ Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

⁸ Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

⁹ Ces montants seront reportés pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante

¹⁰ Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d’euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.

¹¹ Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.

¹² Montant à reporter sur la déclaration n°2069-RCI-SD

¹³ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 165 du CGI peuvent faire valoir leur part dans la réduction d'impôt. Le montant global déreminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de cette réduction d'impôt. Dés lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.